



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 2614

Texte de la question

PLAN CAMPUS

M. le président. La parole est à M. Alain Moyne-Bressand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Moyne-Bressand. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'avait annoncé le Président Sarkozy en novembre 2007, lors de la cession de 3 % du capital d'EDF, 5 milliards d'euros issus de cette vente seraient consacrés à la rénovation des campus universitaires.

M. Henri Jibrayel. Nous voulons que M. Tron s'excuse pour les propos qu'il vient de tenir à l'encontre de Mme Langlade !

M. Philippe Martin. C'est dégueulasse !

M. Christian Eckert. Des excuses !

M. Alain Moyne-Bressand. Trois ans après le lancement de ce plan, vous allez inaugurer, à la Cité de l'architecture, l'exposition et la présentation des projets imaginant les campus de demain avec comme priorité, voulue par le Président de la République, la qualité de vie des étudiants, mais aussi l'ambition scientifique et pédagogique ainsi que l'insertion du projet dans un tissu socio-économique régional. (*" Des excuses de M. Tron ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

En tout, cinquante-huit chantiers, répartis sur douze pôles universitaires, dont les premiers devraient être lancés avant la fin de l'année, vont transformer et valoriser nos universités en privilégiant le cadre de vie pour les meilleures formations. Ce sera le cas de Grenoble.

Ces restructurations des campus autour de leurs grands champs de disciplines permettront des regroupements, voire des fusions, entre universités et grandes écoles.

Nos universités doivent être un atout et une référence sur la scène internationale, face aux grandes universités anglo-saxonnes notamment. Nos étudiants doivent s'y retrouver, s'y épanouir et se former. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - " Des excuses de M. Tron ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui, je l'espère, va s'exprimer dans le calme.

M. Christian Bataille. On veut des excuses !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, comme vous l'avez dit, le plan campus, qui mobilise 5 milliards d'euros, vise à changer le visage et l'image de l'université française.

Ce plan, le Président de la République l'a voulu parce que, en 2007, 38 % de nos campus universitaires étaient vétustes. Avec la réforme de l'autonomie des universités, ce plan rendra sa fierté à l'université française.

(*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

Cette opération concerne 730 000 étudiants, quarante-six universités et quarante écoles. Ce sont des campus verts, ouverts sur la ville, des bibliothèques, des restaurations U, des cafétérias, des logements étudiants, des infrastructures sportives, des laboratoires, des amphithéâtres. La qualité de vie, la qualité environnementale sont au cœur de cette opération, (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

C'est cet après-midi, à la Cité de l'architecture, que des universités, qui travaillent d'arrache-pied depuis deux ans, présenteront leurs projets pour la première fois, avec le soutien d'un grand nombre de collectivités

territoriales que je tiens ici à remercier. Le Président de la République annoncera le démarrage de cinquante-huit chantiers d'ici à la fin de l'année.

Vous le voyez, avec le dixième mois de bourse pour les étudiants les plus défavorisés, avec l'autonomie des universités, le plan " Réussir en licence " et les campus, nous donnons clairement à la jeunesse de France la preuve qu'elle est aujourd'hui notre priorité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2614

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 octobre 2010